Livret de Formation/Certification

Spécialité «Orientation»

Nom du stagiaire : ……

Nom de la structure :……..……

Tampon

FSGT
14 / 16 Rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org
www.plongee.fsgt.org

SPECIALITE "ORIENTATION"

I – DÉFINITION DU NIVEAU

La spécialité « Orientation» de la FSGT a pour objectif de fournir à des « Plongeurs Open Water » ou plus, les outils leurs permettant d'enrichir leur expérience, de pratiquer la plongée en sécurité, en conformité avec les directives du directeur de plongée et la réglementation en vigueur.

Citation de la norme NF-EN 14153-2 / ISO 24801-2 :
« Un plongeur en scaphandre autonome niveau 2 « **Plongeur autonome** » peut enrichir progressivement son expérience par des interventions au-delà de ces paramètres et développer ainsi une aptitude à gérer des conditions de plongée plus exigeantes (par exemple profondeur et courant plus importants, visibilité réduite, températures extrêmes) destinées à le conduire à des qualifications supérieures ».

II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Etre licencié à la FSGT.
- Etre titulaire au minimum de la qualification PA20 FSGT ou équivalent.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.

III – ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous la responsabilité d'un encadrant de niveau III licencié à la FSGT.

IV – CONDITIONS DE VALIDATION

- Avoir validé les différentes compétences spécifiques.
- La formation et l'évaluation doivent se réaliser en continu sans épreuve.

V - DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT DE SPECIALITE

Le certificat de spécialité est décerné sous la responsabilité conjointe du président du club et de(s) l'encadrant(s) E3 ayant validé les compétences et supervisé la formation.
Pour être valable, l'attestation de réussite/demande de carte doit être dûment complétée, signée et frappée du cachet du club.

Préambule :

Les informations ci-dessous peuvent être complétées ou modifiées par l'enseignant, voire par le directeur de plongée en fonction des spécificités locales.

Module Information théorique

1 – Information théorique :

- **Quelques explications sur les difficultés à s'orienter pour beaucoup de plongeurs :**

  - **Modification des sens :** dans l'eau tout nos sens sont modifiés, les distances, les couleurs, les paysages, la faune et la flore sont différents
    - ⇨ ***Plonger*** en exploration dans différentes situations, seul moyen pour éduquer son sens de l'orientation.

  - **Manque d'adaptation au milieu marin :** souvent soucieux à régler leurs problèmes techniques, ils n'observent pas ou mal l'environnement.

    - ⇨ *Suivre une bonne formation technique et effectuer des plongées d'expériences avant d'envisager le niveau technique supérieur. Privilégier dés le départ une formation à l'autonomie.*

  - **Manque de mise en situation :** jusqu'à présent la filière des niveaux historiques (N1, N2 et N3), privilégiait l'encadrement. La prise en compte des enjeux de l'orientation était souvent trop tardive. Il fallait arriver à la certification niveau 3 pour plonger en autonomie et donc avoir à s'orienter.
    - ⇨ *Privilégier dés le départ une formation à l'autonomie (Open water).*

  - **Contenu des formations :** Les formations sont encore souvent axées sur les gestes techniques et prennent pas ou mal, en compte l'adaptation au milieu et le développement du sens de l'orientation. Peu de plongeurs se voient confier la gestion des plongées pendant leur formation et ensuite peu plongent en autonomie..
    - ⇨ *Privilégier dés le départ une formation à l'autonomie (open water).*

- **L'orientation sans instrument :**
  Ce mode d'orientation réside dans l'aptitude du plongeur à observer les éléments naturels, pour ensuite les réutiliser afin de se situer en permanence et se diriger.

  - **Avant la mise à l'eau :** observations et briefing du DP
    - ⇨ Prendre en compte le briefing du DP
    - ⇨ Observer l'orientation du mouillage, la position du soleil, le sens des vagues, de la houle, la forme et la position des rochers émergents, la proximité de la côte, etc.

- **En immersion :**
  - ⇨ Aller reconnaître le mouillage (profondeur, situation, etc.
  - ⇨ Repérer tout ce qui est caractéristique (rocher, morceau d'épave, inclinaison des algues, rides du sable …)
  - ⇨ Utiliser les courbes de niveau, le sens de la pente
  - ⇨ Sur un fond qui semble plat, se plaquer au fond pour voir la pente, même faible pour remonter à la côte.
  - ⇨ Utiliser le soleil si visible ou/et l'ombre d'un rocher

Etre capable de se situer en permanence pour pouvoir revenir au point de départ, pas forcément par le même chemin.

- **Moyen technique pour s'orienter :**

- **Les compas ou boussole analogique :**
  Ils sont portés au poignet ou tenus à la main, ils permettent le relevé et le suivi d'un cap. La lecture pouvant se faire soit sur le dessus, soit à travers une fenêtre de visée.
  Sur la boussole, c'est l'aiguille qui indique la direction du nord, son utilisation est plutôt terrestre car elle ne tolère qu'un faible angle d'inclinaison (inférieur à 10°) sous peine de blocage de l'aiguille.
  Sur un compas, c'est l'ensemble de la rose des vents qui indique la direction du nord. Il tolère un angle d'inclinaison plus important pouvant allé jusqu'à 30°.
- **Le compas digital :**
  Il existe soit sous forme d'instrument spécifique, soit intégré à un ordinateur. Il propose l'affichage du cap en degré, la direction à suivre (représentation du cadran d'une boussole). Il intègre également d'autres fonctionnalités comme la mise en mémoire des caps suivis, mémoire du trajet, les caps inverses et les caps retours (retour au point de départ).
- **Les balises (émetteurs/récepteurs) :**
  Système fonctionnement avec des ultras sons. Une balise est immergée sous le bateau, chaque palanquée est équipée de récepteur. Le récepteur indique en permanence la route à suivre pour le retour au bateau. L'information est donnée par un affichage direction sur un affichage de cadran de compas, ou lumineux (leds), bip sonore du type « je brûle »
- **Le dévidoir :**
  Surtout utilisé sur épave, ou par manque de visibilité(circulaire). Le fil étant accroché sur le jalon au début de la plongée, permet à coup sûr le retour au jalon en fin de plongée.

- **L'orientation avec instrument (boussole ou compas) :**

  - **Ce mode d'orientation est très souvent un complément à l'orientation sans instrument pour :**

    - ⇨ Confirmer une direction,
    - ⇨ Aller rejoindre en immersion le site de plongée (épave, sec éloigné de la zone de largage, etc.)
    - ⇨ Retourner à la cote

  - **Conseils pratique d'utilisation du compas :**

    - ⇨ Relever les caps avant de s'immerger, les noter sur une ardoise
    - ⇨ Faire l'orientation par binôme, celui qui ne tient pas le compas, est à proximité immédiate (coude à coude) pour assurer la sécurité et la gestion des paramètres (profondeur, consommation d'air, etc.…)
    - ⇨ Pour éviter de regarder l'aiguille en permanence (si on voit le fond et la visibilité bonne), prendre des repères le plus loin possible et procéder par «bonds»
    - ⇨ Ne pas s'entêter, savoir interrompre et sortir
    - ⇨ Avoir la notion temps/distance en immersion (5 minutes pour 100 m)

Module Information Théorique : Certification

Date :	Nom du stagiaire : ……
Tampon et signature :	

Module SAVOIR-FAIRE pratique : Certification

Principe :

3 plongées en autonomie supervisées, évolution en palanquée dans le cadre des prérogatives des plongeurs

Plongée 1 (orientation sans instrument) :

1- En surface, prise en compte des éléments du breifing du DP, du plan de secours et de la géographie du site
2- Tracer sur une ardoise le trajet prévu
3- En immersion, indiquer à l'encadrant les éléments naturels pris en compte pour s'orienter
4- A la demande de l'encadrant, situer sa position sur le trajet prévu (ardoise)
5- Débriefing, analyse prévue/réalisée

Plongée 2 : (orientation sans instrument) :

1- En surface, prise en compte des éléments du breifing du DP, du plan de secours et de la géographie du site
2- Tracer sur une ardoise le trajet prévu
3- En immersion, indiquer à l'encadrant les éléments naturels pris en compte pour s'orienter
4- A la demande de l'encadrant, situer sa position sur le trajet prévu (ardoise)
5- Débriefing, analyse prévue/réalisée

Plongée 3 : (orientation avec instrument) :

1- Sur terre, utilisation du compas (tenue du compas, relevé un cap et suivre un cap)
2- Choisir une plongée permettant de suivre 2 caps en immersion (voir schéma ci-dessous). Au compas, départ du mouillage du bateau, rejoindre une pointe rocheuse, rejoindre un sec immergé, faire l'explo sur le sec, et assurer le retour au compas
3- En surface prise en compte des éléments du breifing du DP, du plan de secours et de la géographie du site
4- Débriefing, analyse prévue/réalisée

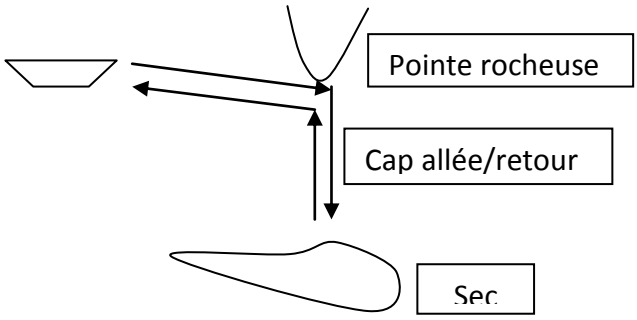

Plongée 1 :

Date :

Tampon et signature :

Plongée 2 :

Date :

Tampon et signature :

Plongée 3 :

Date :

Tampon et signature :

Attestation de réussite
Certificat de spécialité « Orientation »

Nom et prénom : ……

Date et lieu de naissance : ……

Adresse (réception carte) : ……

……

N° de licence FSGT : ……

E mail : ……

Nom et tél du club : ……

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du certificat de spécialité « Orientation » et souhaite obtenir une carte brevet FSGT (5€) ☐

Le jury et le Président du club certifient avoir vérifié la conformité des pré-requis et des conditions de validation comme précisées ci-dessus.

Date et lieu : ……..

Noms, signatures et tampons des membres du jury :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :